

Demandes d'interpellation

Les demandes d'interpellation sont déposées au bureau de la Chambre qui les renvoie en réunion publique de commission. Sur avis de la Conférence des présidents, le président peut toutefois décider qu'une interpellation présentant un intérêt général ou politique particulier sera développée en séance plénière ou décider de la transformer en question orale ou écrite.

➤ **0035 Santé publique**

Interpellation de M. Jean-Marc NOLLET à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable sur « la publication du rapport fédéral sur le développement durable intitulé « Rendre nos consommations et nos productions soutenables » ».

➤ **0036 Économie**

Interpellation de M. Jean-Marc DELIZEE à la secrétaire d'État à la Lutte contre la pauvreté, à l'Égalité des chances, aux Personnes handicapées, à la Lutte contre la fraude fiscale et à la Politique scientifique, adjointe au ministre des Finances sur « la volonté de réformer la politique scientifique fédérale ».

➤ **0037 Justice**

Interpellation de M. Hans BONTE au ministre de la Justice sur « l'arriéré de l'arrondissement judiciaire de Hal-Vilvoorde ».

➤ **0038 Économie**

Interpellation de M. Marcel CHERON à la Secrétaire d'État à la Lutte contre la pauvreté, à l'Égalité des chances, aux Personnes handicapées, à la Lutte contre la fraude fiscale, et à la Politique scientifique, adjointe au ministre des Finances sur « l'avenir des établissements scientifiques fédéraux et de la recherche scientifique fédérale ».

Idem n° 0036 Monsieur Jean-Marc DELIZEE

➤ **0039 Intérieur**

Interpellation de M. Emir KIR au secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration, chargé de la Simplification administrative, adjoint au ministre de la Sécurité et de l'Intérieur sur « le naufrage d'une embarcation transportant 700 migrants en Méditerranée ».

➤ **0040 Santé publique**

Interpellation de M. Daniel SENESAEL à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable sur « une transition environnementale juste ».